

EXEMPTION POUR LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

8.1 Les campagnes de recherche scientifique notifiées au secrétariat conformément à la mesure de conservation 24-01 sont régulièrement mises à jour sur le site de la CCAMLR. Les projets de campagnes d'évaluation identifiées sont les suivants :

- une campagne de recherche au chalut de fond dans la sous-zone 48.1 proposée par l'Allemagne pour novembre/décembre 2006 ;
- une campagne de recherche au chalut de fond dans la division 58.5.1 proposée par la France pour 2006/07 ;
- une campagne de recherche au chalut de fond dans la sous-zone 88.3 proposée par les Etats-Unis pour mars 2006 ;
- une campagne de recherche au chalut de fond dans la division 58.5.2 proposée par l'Australie pour 2006 ;
- une campagne de recherche au chalut de fond dans la sous-zone 48.3 proposée par le Royaume-Uni pour janvier/février 2006 ;
- Le Royaume-Uni a également demandé une exemption de recherche scientifique pour une expérience de marquage dans la sous-zone 48.4 (annexe 5, paragraphes 5.140 à 5.146). Ce projet est examiné à la question 4 ii).

8.2 Le Comité scientifique reconnaît l'importance de l'expérience de marquage proposée pour la sous-zone 48.4 et convient qu'elle devra être réalisée sur plusieurs années. Il reconnaît également que pour que les objectifs de recherche soient atteints, il faudra veiller à ce que rien n'entrave les efforts de recherche proposés.

8.3 Massimo Azzali (Italie) avise qu'en décembre 2006 et janvier 2007, l'Italie réalisera une campagne d'évaluation acoustique en mer de Ross (sous-zone 88.1) pour étudier *E. superba*, *E. crystallophias*, *Pleuragramma antarcticum* et leurs prédateurs.

COOPÉRATION AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS

9.1 Durant cette session, le Comité scientifique est présidé par E. Barrera-Oro, vice-président du Comité scientifique.

Coopération avec le Système du Traité sur l'Antarctique

CPE

9.2 La présidente du Comité scientifique, E. Fanta, a assisté en qualité d'observatrice à la VIII^e session du CPE du Traité sur l'Antarctique, qui s'est déroulée du 6 au 10 juin 2005, à Stockholm (Suède) sous la présidence d'Anthony Press (Australie) (CCAMLR-XXIV/BG/20). E. Fanta rend compte au Comité scientifique des délibérations du CPE :

- i) Le Royaume-Uni a attiré l'attention sur les travaux effectués par la CCAMLR pour réduire le niveau de la pêche INN et sur tous les efforts déployés par la CCAMLR pour affaiblir la pêche INN, efforts qui devraient recevoir le soutien des membres de la RCTA. Il a, de plus, attiré l'attention sur l'importance de l'invitation d'États de non-parties à la CCAMLR à se joindre et à participer à ces réunions. L'Australie a mentionné la CCAMLR et a fait un compte rendu de la réunion informelle d'intersession entre le Chili et elle-même organisée dans le but de discuter de l'avenir de la CCAMLR.
- ii) Il a été reconnu que le niveau croissant d'activités anthropiques en Antarctique présente un défi pour l'environnement. L'importance des écosystèmes marins a été mentionnée et il a été fait mention de la compétence du CPE en matière de contamination et de fonte des glaces de mer et de celle de la CCAMLR à l'égard des débris marins. L'observateur de la CCAMLR a indiqué que la CCAMLR prévoyait de convoquer un atelier sur les aires marines protégées.
- iii) Il a également été constaté qu'il était devenu nécessaire de mettre en place des bases de données sur les indicateurs environnementaux et que certains organes tels que le SCAR, la CCAMLR ou le COMNAP pourraient fournir des informations à ce sujet.
- iv) Le site Web du CPE va être transféré pour intégrer celui du STA, dans les quatre langues du Traité, et comportera des informations sur le statut des plans de gestion des aires protégées et les évaluations d'impact environnemental initial et exhaustif. Ceci pourrait s'avérer utile pour la CCAMLR lors de l'examen, en vertu du Traité, des aires protégées qui contiennent un secteur marin important.
- v) Des inquiétudes ont été exprimées quant à l'impact des activités de l'API sur l'environnement de l'Antarctique. Il conviendrait de trouver de meilleurs indicateurs de l'environnement Antarctique. Le Royaume-Uni recommande d'amender l'ordre du jour pour y ajouter l'API, les changements climatiques, la bioprospection et l'échange d'informations.
- vi) L'utilisation d'images satellite a été mentionnée comme un facteur utile pour le suivi de l'environnement, y compris pour la détection des effets cumulatifs. Ce type de contrôle pourrait être utilisé en matière d'environnement marin, notamment dans les domaines de la température de l'eau, de la couverture de la glace et de la présence du phytoplancton. Ces informations pourraient être utilisées dans les modèles environnementaux de la CCAMLR qui traitent des populations et de la répartition du krill, par exemple.
- vii) Le SCAR a présenté une analyse des critères à la base de la formulation d'avis au CPE sur les espèces, nouvelles ou déjà inscrites, considérées comme des espèces spécialement protégées en vertu du traité, en concertation avec les parties, la CCAMLR et d'autres organes d'experts et avec l'assistance de l'UICN. Le CPE a demandé au SCAR de l'aider à revoir les espèces présentes dans la zone du Traité sur l'Antarctique et qui sont classées comme "vulnérables", "menacées d'extinction" ou "gravement menacées d'extinction", "insuffisamment documentées" ou "quasi menacées". Le CPE doit également examiner quels devraient être ses rapports tant avec d'autres parties du système du Traité sur

l'Antarctique (la CCAMLR ou la CCAS, par ex.) à l'égard des propositions de nomination en cas de juridiction partagée, qu'avec d'autres conventions internationales (l'ACAP, par ex.) responsables, à l'échelle mondiale, de certains groupes d'organismes. Parmi les espèces qui se reproduisent régulièrement en Antarctique, le gorfou macaroni et le pétrel géant antarctique sont classés dans la catégorie des espèces "vulnérables" et le manchot papou dans celle des espèces "quasi menacées". Parmi les espèces qui fréquentent régulièrement l'Antarctique, l'albatros à sourcils noirs est "menacé d'extinction", le gorfou sauteur, le grand albatros et l'albatros à tête grise sont "vulnérables" et l'albatros fuligineux à dos clair, le pétrel géant subantarctique, le pétrel maculé et le puffin fuligineux sont "quasi menacés". Les premiers résultats laissent à penser que certaines espèces pourraient être classées dans une catégorie de risque plus élevée à l'échelle régionale qu'à l'échelle globale. Il s'agit entre autres du manchot à jugulaire, du pétrel géant antarctique et du prion Antarctique. D'autres, tels que le manchot papou et le pétrel maculé, pourraient être classées dans une catégorie de risque moins élevée à l'échelle régionale qu'à l'échelle globale. Le pétrel géant antarctique risque l'extinction en tant qu'espèce se reproduisant en Antarctique.

- viii) Le SCAR a également suggéré de supprimer de la liste une espèce spécialement protégée de l'Antarctique, en recommandant que l'otarie de l'île Nouvelle-Amsterdam et l'otarie de Kerguelen soient rayées de l'appendice A de l'annexe II, sur la base des estimations de la population existante et de la tendance annuelle. Certains Membres estimaient que ceci méritait d'être réexaminé.
- ix) Le comité a adopté les lignes directrices pour l'examen par le CPE de propositions portant sur des désignations nouvelles et révisées d'espèces spécialement protégées de l'Antarctique relevant de l'annexe II du Protocole.
- x) Le problème de l'introduction de nouvelles espèces en Antarctique et du transfert d'espèces entre des sites antarctiques a été soulevé par l'Australie. La France a déclaré que l'introduction d'espèces non indigènes est parfois considérée comme le plus grand danger menaçant la biodiversité en Antarctique et le COMNAP a soulevé la question de l'introduction d'espèces marines dans les eaux de ballast. Il a été suggéré que le CPE examine cette question dans ses prochains travaux sur la biosécurité.
- xi) La ZSPA N^o 149 du cap Shirreff et des îles San Telmo, île Livingston, îles Shetland du Sud, a été révisée et soumise à la RCTA avec une recommandation lui suggérant de l'approuver. Il a par ailleurs été recommandé à la RCTA d'approuver la ZSPA N^o 145 du secteur marin de l'île de la Déception.
- xii) Les critères à mettre en place pour indiquer les nouvelles régions pour lesquelles une protection est justifiée et pour la désignation de régions ont fait l'objet de discussions au cours desquelles il a été mentionné que la CCAMLR pourrait partager les données qu'elle a obtenues dans le cadre de ses programmes de collecte de données sur les débris marins, ainsi que d'autres informations obtenues dans le cadre du CEMP.

- xiii) Un rapport a été présenté sur l'avancement des travaux du groupe de contact chargé du Rapport sur l'état de l'environnement en Antarctique (SAER). En conclusion, il est constaté que le système est toujours en cours de développement et qu'il conviendra de poursuivre les travaux de mise en place.
- xiv) La prochaine réunion du CPE se tiendra à Edinburgh (Ecosse, Royaume-Uni), du 12 au 23 juin 2006.

9.3 R. Holt félicite le CPE des progrès considérables qu'il a accomplis et fait remarquer que l'expertise et les intérêts du CPE et du Comité scientifique de la CCAMLR se recoupent dans plusieurs domaines. A titre d'exemple, il indique que le CPE a examiné une proposition avancée par le SCAR visant à supprimer de la liste les otaries de Kerguelen, mais il fait remarquer que leur effectif au cap Shirreff n'augmente plus depuis quelques années. Cette information et d'autres du même type devraient être communiquées au CPE.

9.4 Le Comité scientifique demande que les lignes directrices pour l'examen par le CPE de propositions portant sur des désignations nouvelles et révisées d'espèces spécialement protégées de l'Antarctique relevant de l'annexe II du Protocole soient communiquées au secrétariat et mises à la disposition de tous les Membres. A l'égard de la révision du document du SCAR visant à supprimer l'otarie de l'île Nouvelle-Amsterdam et l'otarie de Kerguelen de l'Appendice A de l'annexe II du Protocole, il est reconnu qu'il est important que le CPE reçoivent des avis de la CCAMLR.

9.5 En conséquence, il est demandé au président du CPE de transmettre au secrétariat de la CCAMLR, lorsqu'elle sera disponible, la proposition révisée du SCAR, en spécifiant jusqu'à quelle date la CCAMLR peut rendre ses avis. Il est demandé au secrétariat de mettre cette proposition à la disposition de tous les Membres et de la transmettre au responsable du WG-EMM. Les tâches ci-dessous lui sont également confiées :

- i) prévoir une révision par des experts pertinents de la CCAMLR, compte tenu de tous les commentaires adressés par les Membres ;
- ii) transmettre les conclusions de la révision effectuée par les experts, pour que le WG-EMM ou le Comité scientifique puisse les approuver, soit par voie électronique, soit par la présentation d'un document, selon les dates limites fixées.

Les derniers commentaires et recommandations du Comité scientifique seront ensuite transmis par le secrétariat au président du CPE.

9.6 A. Press, président du CPE, répond que le CPE reconnaît l'intérêt des travaux et la compétence de la CCAMLR et explique que dans plusieurs domaines, les avis de la CCAMLR seraient bénéfiques au CPE. Ce dernier demande au Comité scientifique de la CCAMLR de fournir des informations sur la proposition du SCAR relative aux otaries à rayer de la liste.

9.7 N. Gilbert indique que la Nouvelle-Zélande a proposé de convoquer un atelier sur les espèces non indigènes, y compris les espèces marines, à l'Université de Canterbury

(Christchurch, Nouvelle-Zélande) début avril 2006. Il ajoute qu'il fera parvenir de plus amples informations sur cet atelier au secrétariat, si la CCAMLR souhaite participer à ce projet.

SCAR

9.8 G. Hosie, observateur du SCAR auprès de la CCAMLR, présente un rapport (CCAMLR-XXIV/BG/36) sur le SCAR :

- i) L'aspect scientifique du SCAR est traité par ses trois groupes scientifiques permanents sur les géosciences, les sciences de la vie et les sciences physiques qui représentent les disciplines scientifiques appliquées à la recherche en Antarctique. Chacun de ses groupes est aidé par des sous-groupes.
- ii) Le SCAR vient d'élaborer un nouveau plan stratégique pour 2004–2010, décrivant la vision du SCAR et sa mission, ainsi que les objectifs qui lui permettront de réaliser cette mission. Une copie du plan stratégique du SCAR peut être téléchargée de l'adresse suivante www.scar.org/about/introduction/strategicplan/index.html.
- iii) Le groupe scientifique permanent sur les sciences de la vie (SSG-LS) peut être consulté sur www.scar.org/researchgroups/lifescience.
- iv) En juillet 2005, le SCAR a convoqué le IX^e symposium international sur la biologie à Curitiba (Brésil). A cette réunion organisée par E. Fanta ont assisté un nombre record de 350 participants venant de 32 pays différents. Il est prévu de publier les documents sur les thèmes principaux et une sélection de documents connexes dans une édition spéciale du journal international *Antarctic Science*.
- v) Trois scientifiques de la communauté CCAMLR ont fait des communications importantes sur divers aspects de l'écosystème de l'Antarctique. Ces communications soulignaient la relation étroite entre la CCAMLR et le SCAR.
- vi) Le SCAR effectue actuellement plusieurs activités spécifiques sur la biologie marine qui présentent, d'une manière ou d'une autre, de l'intérêt pour la CCAMLR et permettraient d'établir des liens avec celle-ci :
 - L'ancien programme sur la biologie évolutive des organismes de l'Antarctique (EVOLANTA) fait maintenant partie intégrante du nouveau programme EBA (évolution et biodiversité en Antarctique) du SCAR. L'EBA est un grand programme dont l'objectif est de décrire le passé, de comprendre le présent et de prévoir l'avenir (www.scar.org/researchgroups/lifescience).
- vii) Le SCAR est le principal parrain du recensement de la vie marine en Antarctique (CAML) qui est l'aspect "océan Austral" de l'EBA et du recensement global de la vie marine (CoML), largement soutenu par la US Sloan Foundation. La CAML (www.caml.aq) a entamé ses travaux dont la phase principale de collecte des données se déroulera pendant l'API en 2007/08. Elle pourrait s'avérer

particulièrement intéressante pour la CCAMLR, à qui il est conseillé de participer. En fait, ce serait l'occasion pour la CCAMLR de présenter à la CAML des données et échantillons, notamment pour l'identification des espèces, qui auraient été collectés pendant les activités réalisées dans le cadre de la CCAMLR et, pour la CAML, de présenter des informations du même type sur les espèces-cibles de la CCAMLR, sur la démographie et des spécimens de krill, par ex., collectées durant la campagne d'évaluation circumantarctique de la CAML.

- viii) Dans le cadre de sa participation à l'EBA, le SCAR met en place actuellement un Réseau d'informations sur la biologie marine (SCAR-MarBIN) qui procurera à la CCAMLR des références utiles sur l'activité générale de l'écosystème (voir www.scarmarbin.be).
- ix) Le SCAR tient à parrainer une base des données de relevés continus sur le plancton (CPR) de l'océan Austral au service de la communauté Antarctique dont fait partie la CCAMLR. Les données peuvent aider à atteindre le second objectif du CEMP visant à distinguer l'impact de l'exploitation de la variabilité naturelle ou d'autres sources de variations, dans l'écosystème marin antarctique. L'accès aux données est autorisé à condition d'en faire la demande.
- x) Le programme sur l'écologie de la zone des glaces de mer (EASIZ) a été officiellement clôturé par un dernier symposium qui s'est déroulé en Croatie en septembre 2004. Les actes en seront publiés dans une édition spéciale de *Deep-Sea Research*.
- xi) Le SCAR poursuit ses activités par le biais des groupes d'experts sur les oiseaux et les phoques, qui ont collecté des bases de données uniques et à qui la CCAMLR fait souvent appel pour obtenir des informations. Le SCAR est disposé à les fournir à condition qu'il lui soit clairement précisé à quelles fins elles sont demandées.
- xii) Le dernier rapport de la dernière réunion du groupe d'experts sur les phoques qui s'est déroulée à Curitiba (Brésil) peut être consulté sur le site Web de l'EGS (www.seals.scar.org/docs/scar.htm).
- xiii) Le groupe de travail du SCAR sur l'acoustique a déjà publié deux documents pour la RCTA sur le lien entre les dispositifs acoustiques scientifiques et les mammifères marins. Un atelier sera organisé à Cadix (Espagne) en janvier 2006 pour évaluer les informations publiées ces deux dernières années.
- xiv) Le SCAR et la CCAMLR s'intéressent tous deux à la question des AMP, une question d'actualité importante dans les initiatives mondiales se rapportant à la conservation marine. En sa capacité d'organe international se consacrant à la conservation scientifique, le SCAR suggère de rendre des avis ou d'autoriser l'accès à ses données pour faciliter la mise en place des AMP, comme il l'a fait précédemment pour les ZSPA de la RCTA. En 2006, le SCAR présentera à l'ACAP un document d'informations sur la contribution potentielle des données collectées en mer pour la sélection des AMP de haute mer.

- xv) Le SCAR est de plus en plus engagé dans l'étude et les prévisions du système océan–glaces–atmosphère de l'océan Austral à courte, moyenne et longue échelles. Ces études portent entre autres sur le comportement du courant antarctique circumpolaire. Les études et les modèles numériques de ce système permettraient d'établir des liens étroits avec la CCAMLR.
- xvi) Un nouveau programme de recherche scientifique du SCAR, l'Antarctique et le système climatique mondial (AGCS), sera consacré à l'étude du système moderne sur l'océan, l'atmosphère et les glaces. Il crée et applique des modèles sur le comportement du système. La proposition de l'AGCS peut être téléchargée du site du SCAR (www.scar.org/researchgroups/physicalscience).
- xvii) Le groupe d'experts de l'ASPeCT (glaces de mer) poursuit le développement de sa base des données des paramètres de glaces de mer à partir d'observations réalisées *in situ* par les navires. Les données de 81 sorties en mer ont été ajoutées ces deux dernières années. Une base des données complète devrait être disponible fin 2005. L'ASPeCT fait maintenant partie du programme AGCS.
- xviii) Le SCAR s'est engagé dans plusieurs propositions pilotes de recherche pour l'API :
 - a) EoI 83 : CAML. Celle-ci a par la suite été retenue comme une proposition pilote ;
 - b) EoI 577 : EBA. Ce programme a été considéré comme le programme pilote d'un groupe de programmes. La proposition doit encore être soumise pour la deuxième phase ;
 - c) EoI 9 : SASSI (Étude synoptique des interactions sur la pente du plateau de l'Antarctique). Cette étude a par la suite été retenue comme une proposition pilote ;
 - d) EoI 109 : CASO (Climat de l'Antarctique et de l'océan Austral). Cette question a été retenue comme une proposition pilote d'un groupe de programmes. Elle a été soumise pour la deuxième phase avant la date limite du 30 septembre.
- xix) La prochaine réunion du SCAR et la 2^e Open Science Conference du SCAR se tiendront à Hobart (Australie) du 9 au 19 juillet 2006. La réunion SCAR-XXIX se déroulera en même temps que la réunion COMNAP-XVII. La 2^e Open Science Conference du SCAR se tiendra du 12 au 14 juillet 2006 et aura pour thème "L'Antarctique dans le système terrestre". Pour plus de précisions, consulter www.scarcomnap2006.org.
- xx) Le SCAR continue à jouer un rôle primordial dans l'acquisition des connaissances sur la région antarctique. Ce rôle sera encore renforcé par celui que tiendra le SCAR au cœur du processus de planification de l'API.

- xxi) Le SCAR tient à continuer à jouer un rôle majeur en tant que partenaire scientifique vis-à-vis d'autres organisations s'intéressant à la région polaire du sud et, en particulier, il cherche à tisser des liens mutuels solides avec la CCAMLR.

9.9 Helena Kawall (Brésil) note que parmi les nombreux participants au symposium du SCAR, se trouvaient nombre d'étudiants préparant une licence ou licenciés qui en ont tiré de l'inspiration et des connaissances à l'égard de la biologie en Antarctique. Des remerciements sont adressés aux trois conférenciers principaux qui, parmi les scientifiques de la CCAMLR, ont bien voulu y participer.

Rapports des observateurs d'organisations internationales

ASOC

9.10 L'ASOC attire l'attention des délégués sur les documents suivants : SC-CAMLR-XXIV/BG/21 pour les recommandations sur la gestion de la pêche de krill ; CCAMLR-XXIVBG/20 sur la recherche sur l'écosystème marin de l'Antarctique dans la zone de la Convention ; CCAMLR-XXIV/BG/32 pour les recommandations de l'ASOC et les priorités pour la présente réunion.

9.11 L'ASOC souligne la nécessité d'un suivi à distance de la flottille de pêche de krill et demande instamment au Comité scientifique de recommander que tous les navires pêchant le krill soient couverts à 100% par des observateurs. Elle demande, par ailleurs, au Comité scientifique de produire un plan détaillé de la pêche au krill, ce qu'elle considère comme essentiel, car elle s'attend à ce que la pêche de krill se développe. L'ASOC encourage les membres de la CCAMLR à redoubler d'effort pour mieux coordonner les différents programmes de recherche sur le krill et sur l'écosystème marin.

Rapports des représentants de la CCAMLR aux réunions d'autres organisations internationales

CBI

9.12 K.-H. Kock, observateur de la CBI, rend compte d'éléments pertinents de la réunion du Comité scientifique de la CBI qui s'est tenue à Ulsan, en République de Corée, du 30 mai au 10 juin 2005 (SC-CAMLR-XXIV/BG/9).

- i) L'atelier sur les glaces de mer qui précédait le SC-CBI a revu les informations sur l'environnement des glaces de mer tant de l'Antarctique que de l'Arctique. L'atelier insiste sur le fait que les initiatives ayant trait à l'analyse intégrée de la dynamique de l'écosystème circumpolaire (ICCED) et l'API donnent une occasion sans précédent de mener des recherches en coopération dans l'océan Austral. S. Nicol, au nom de la CCAMLR, a largement contribué au succès de l'atelier ; sa contribution a été grandement appréciée.

- ii) Une nouvelle estimation de l'abondance des petits rorquals dans le secteur V de la chasse à la baleine a été effectuée et de nouvelles informations ont été présentées sur le nombre de stocks de baleines à bosse dans l'océan Austral.
- iii) Le Japon a proposé d'étendre son programme de chasse à la baleine à but scientifique. Il a l'intention de capturer 850 ($\pm 10\%$) petits rorquals, 50 baleines à bosse et 50 rorquals communs dans divers secteurs de l'océan Austral.

Conférence internationale des observateurs de pêche

9.13 Deux employés du secrétariat ont assisté à cette conférence (SC-CAMLR-XXIV/BG/10). Différents thèmes présentent de l'intérêt pour la CCAMLR : le suivi électronique sur vidéo, la sécurité et la formation des observateurs et les besoins en collecte de données.

9.14 La CCAMLR est la seule organisation aux attributs d'une ORGP qui ait été représentée à cette conférence. La conférence a pris note du fait que le Système international d'observation scientifique de la CCAMLR est devenu une source indispensable d'une large gamme de données en rapport avec la pêche qui seront utilisées pour les besoins de la conservation et de la gestion des pêcheries. Elle décide d'étendre le champ d'action de la prochaine conférence pour y inclure l'examen des programmes d'observation en haute mer dans les secteurs placés sous la responsabilité des ORGP et de convoquer un atelier spécial.

Première réunion des parties à l'ACAP et première réunion du comité consultatif

9.15 A Hobart (Australie) se sont tenues la première réunion des parties à l'ACAP du 10 au 12 novembre 2004 et la première réunion du comité consultatif, du 20 au 22 juillet 2005. Le rapport de ces réunions est présenté par W. Papworth (secrétariat de l'ACAP) (CCAMLR-XXIV/BG/9).

9.16 Ces deux réunions offraient à la CCAMLR des occasions uniques d'exposer ses succès face au problème de la mortalité accidentelle des oiseaux de mer dans la zone de la Convention pendant la pêche. C'est par ailleurs la première fois que ces deux organes avaient l'occasion d'échanger des informations. Il est probable que ces échanges deviennent plus répandus à l'avenir, du fait, notamment, que l'ACAP est invitée à CCAMLR-XXIV en qualité d'observateur.

9.17 Il est probable que l'ACAP devienne le dépositaire des informations sur le statut et les tendances des populations de pétrels et d'albatros, sous réserve de garantir que ces informations seront pleinement à la disposition des membres de la CCAMLR.

CIEM

9.18 Philip Trathan (Royaume-Uni) présente le rapport de la conférence annuelle sur les sciences du CIEM qui s'est tenue du 20 au 25 septembre 2005 à Aberdeen (Royaume-Uni) (SC-CAMLR-XXIV/BG/23).

9.19 Le CIEM est l'organisation qui assure la coordination et la promotion de la recherche marine dans l'océan Atlantique nord qui comprend les mers adjacentes, comme la mer Baltique et la mer du Nord. Le CIEM rend également des avis aux organisations internationales sur la gestion de la pêche et la pollution :

- i) Après le discours d'ouverture prononcé par K. Sainsbury sur l'approche de la gestion des pêcheries fondée sur l'écosystème, s'est déroulée une session à thème, d'une journée entière, intitulée "Approche de la gestion des pêcheries fondée sur l'écosystème : exemples travaillés". Le commissaire européen à la Pêche et aux Affaires maritimes a fait un discours en plénière le matin du troisième jour de la réunion, décrivant brièvement l'élaboration de la politique commune de l'Union européenne sur la pêche.
- ii) Les autres sessions à thème comportaient de nombreux documents susceptibles d'intéresser la communauté CCAMLR, notamment ceux discutés lors de la session sur l'acoustique, la section sur la capture accessoire de mammifères marins et sur le rapprochement entre les interactions physiques–biologiques et la variabilité du recrutement, la dynamique de l'écosystème et la gestion des stocks exploités.

Onzième session du CWP

9.20 Le directeur des données, D. Ramm, fait le compte rendu de la session du CWP (SC-CAMLR-XXIV/BG/8) à laquelle participaient des représentants des organes suivants : CBI, CCAMLR, CICTA, CIEM, EUROSAT, IATTC, OAA, OCDE, OPANO et SEAFDEC.

9.21 Le CWP a noté que la CCAMLR avait encore progressé dans le domaine des statistiques de pêche depuis la 20^e session du CWP, en 2003. Parmi les travaux effectués, on note :

- i) l'adoption d'une résolution visant à une meilleure collaboration avec les ORGP dans le but de réduire la mortalité accidentelle des oiseaux de mer liée à la pêche ;
- ii) le développement du SDC ;
- iii) la mise en œuvre d'un C-VMS ;
- iv) une révision des règles d'accès et d'utilisation des données de la CCAMLR.

9.22 Les avantages que la CCAMLR pourra tirer de sa participation au CWP comprennent :

- i) la promotion des travaux de la CCAMLR auprès des membres du CWP ;

- ii) une collaboration plus étroite avec les ORGP, notamment à l'égard de l'élaboration et de l'application des protocoles standard pour l'échange des statistiques de pêche sur les captures, les débarquements et les échanges commerciaux ;
- iii) le développement d'initiatives à l'échelle mondiale pour améliorer la qualité des statistiques de pêche.

9.23 J. Croxall s'enquiert des progrès réalisés par le CWP en matière de développement et de mise en œuvre des mécanismes de collecte, d'analyse et de dissémination de données sur la capture accessoire, notamment la mortalité accidentelle des oiseaux de mer, question particulièrement importante comme en témoigne la résolution 22/XXIII de la Commission.

9.24 D. Ramm indique que le mandat de bien des membres du CWP se limitent à des questions liées aux espèces-cibles, telles que les thons, et ne portent pas sur la collecte des données de capture accessoire. Pourtant, certains membres du CWP font des progrès à cet égard et de nombreux projets à échelle précise ont été mis en place pour collecter des informations régionales sur la capture accessoire.

Troisième congrès mondial sur la conservation de l'UICN

9.25 Le rapport du troisième congrès mondial sur la conservation de l'UICN, qui s'est tenu à Bangkok (Thaïlande), du 17 au 25 novembre 2004, est disponible sous la référence CCAMLR-XXIV/BG/34. Trois résolutions et une recommandation particulièrement pertinentes pour la CCAMLR ont été adoptées. Parmi les questions susceptibles d'intéresser le Comité scientifique, on note :

- i) la résolution 3.036 sur l'Antarctique et l'océan Austral – pour tenir compte de la nécessité de développer un réseau exhaustif d'aires protégées, dont, en premier lieu, les habitats marins et leur diversité et de renforcer encore le régime de gestion de précaution des pêcheries de krill ;
- ii) la recommandation 3.099 et la résolution 3.066 sur la protection des hauts-fonds, des coraux profonds et autres habitats vulnérables profonds, contre les pratiques de pêche destructrices, telles que les chalutages de fond, en haute mer – pour tenir compte de la nécessité d'élaborer des mesures de conservation et de gestion pour protéger l'environnement profond ;
- iii) la résolution 3.064 sur la conservation et la gestion rationnelle de la biodiversité de haute mer – pour tenir compte de la nécessité de soutenir la recherche scientifique marine sur la diversité biologique en haute mer, les processus écologiques et la productivité et pour garantir la pérennité des activités humaines.

Autres réunions

9.26 M. Naganobu attire l'attention du Comité scientifique sur la 3^e conférence internationale sur l'océanographie de la mer de Ross, en Antarctique, qui vient de se dérouler à Venise (Italie), du 10 au 14 octobre 2005. Il souligne l'importance de la région de la mer de Ross en tant que région clé de l'océan Austral et explique que de nombreux sujets traités lors de la conférence sont pertinents pour les travaux du Comité scientifique. Cette conférence a mis en évidence les changements à long terme affectant, entre autres, les caractéristiques des eaux du fond marin de cette région. Les Membres espèrent que les conclusions de la conférence seront publiées prochainement.

9.27 M. Azzali annonce que, lors de la réunion sur le thème "Mesure acoustique sous-marine" qui s'est tenue en Crète (Grèce), du 1^{er} au 10 juillet 2005, un modèle de réponse acoustique du krill, qui pourrait remplacer le modèle SDWBA, a été présenté et discuté.

Coopération future

9.28 Le Comité scientifique prend note de plusieurs réunions internationales pertinentes et nomme les observateurs suivants :

- 6^e réunion du CCSBT-ERSWG, du 20 au 23 février 2006, Kaohsiung (Taiwan) – la Nouvelle-Zélande ;
- Réunion d'intersession du CWP, février 2006, Madrid (Espagne) – le Directeur des données ;
- Deuxième réunion du comité consultatif de l'ACAP (AC2), date et emplacement à confirmer – le Brésil ;
- 58^e réunion annuelle du Comité scientifique de la CBI, du 26 mai au 6 juin 2006, Saint-Christophe et Niévès – K.-H. Kock ;
- IX^e session du CPE– Traité sur l'Antarctique, du 12 au 16 juin 2006, Edimbourg, Ecosse (Royaume-Uni) – le président du Comité scientifique ;
- XXIX^e réunion du SCAR, du 8 au 20 juillet 2006, Hobart (Australie) – l'Australie ;
- XVIII^e réunion des groupes de travail et comités du COMNAP, du 9 au 14 juillet 2006, Hobart (Australie) – l'Australie ;
- Conférence scientifique annuelle du CIEM, du 19 au 23 septembre 2006, Maastricht (Pays-Bas) – le Royaume-Uni ;
- Réunion générale du SCOR de 2006, (dates restant à fixer), Concepción (Chili) (à confirmer) – le Chili.